

REGLEMENTATIONS PERMIS B96 & BE

Somme des PTAC \leq 3 500 kg



PTAC : 1 300 kg + PTAC : 1 200 kg = 2 500 kg



Permis
B

Somme des PTAC $>$ 3 500 kg et \leq 4 250 kg



PTAC : 1 800 kg + PTAC : 1 200 kg = 3 800 kg



Permis B
+
formation
de 7 h

Somme des PTAC $>$ 4 250 kg



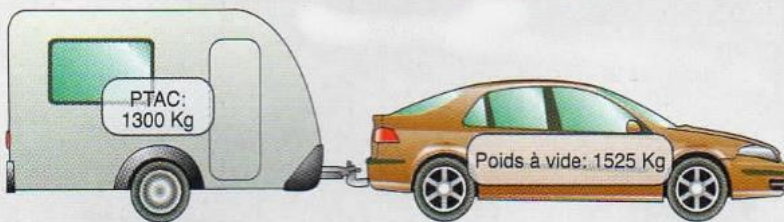
PTAC : 3 500 kg + PTAC : 850 kg = 4 350 kg



Permis
BE

PERMIS B

Si les deux conditions sont remplies, le permis B suffit.



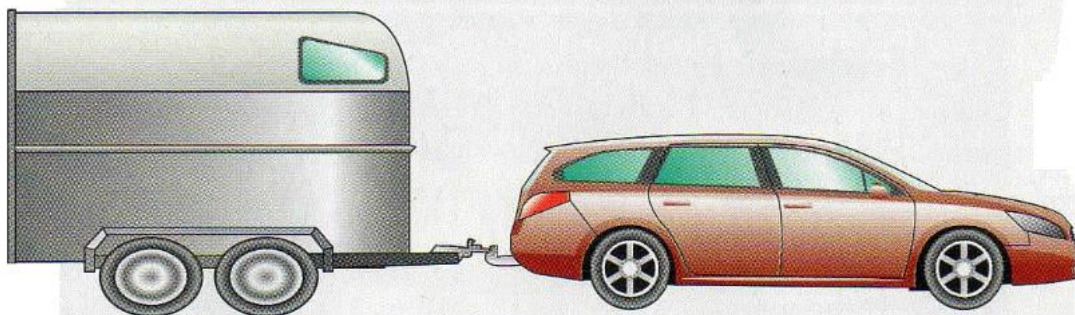
Le PTAC de la remorque doit être égal ou inférieur au poids à vide de la voiture.



La somme des PTAC de la remorque et de la voiture doit être égale ou inférieure à 3 500 kg.

PERMIS B + FORMATION B96

SOMME DES PTAC REMORQUE/TRACTRICE COMPRISE ENTRE 3500 ET 4250 KG



PERMIS BE

Si l'une de ces deux conditions est remplie, le permis BE est requis



Le PTAC de la remorque est supérieur au poids à vide du véhicule.



La somme des PTAC de la remorque et de la voiture est supérieur à 3 500 kg.